

COMMUNIQUE DE PRESSE

Hausse du ticket modérateur sur les soins dentaires : Pour l'UFSBD, une décision incompréhensible et un déclassement inacceptable de la santé bucco-dentaire

Après une première augmentation du ticket modérateur sur les soins dentaires, passé de 30 à 40 % en 2023, le Gouvernement ouvre la voie à une nouvelle hausse à compter du 1er janvier 2027, soit une augmentation de 20 points en quatre ans.

En quelques années, la part prise en charge par l'Assurance Maladie obligatoire devrait ainsi passer de 70 à 50 % sans aucun débat parlementaire sur notre protection sociale.

De nouveau, la santé bucco-dentaire supporte le désengagement de la couverture santé obligatoire. Les soins bucco-dentaires semblent considérés comme une simple variable d'ajustement budgétaire et non comme des actes médicaux essentiels pour la bonne santé des populations.

Une décision à rebours des recommandations internationales

Pourtant, le rôle de la santé orale, comme porte d'entrée de la santé de manière générale, fait l'objet d'un consensus scientifique. Au plus haut niveau international, l'Organisation Mondiale de la Santé en a fait une priorité et appelle les Etats à intégrer pleinement la santé orale dans la couverture santé universelle. La France prend la direction inverse en réduisant la part de solidarité nationale consacrée aux soins dentaires.

Une incohérence au regard des objectifs de notre gouvernement

A travers cette décision, nos décideurs vont à contresens des priorités qu'ils affichent :

- **La hausse du ticket modérateur aggravera les iniquités d'accès à la prévention bucco-dentaire.** Elle se répercutera sur les cotisations des assurés et des retraités. Les personnes sans complémentaire ou insuffisamment couvertes, souvent plus vulnérables, devront supporter un reste à charge supplémentaire. Les risques de renoncement aux soins pourront être accrus
- **C'est également une incohérence au regard des ambitions affichées en matière de prévention et de bien vieillir.** Pouvoir manger, parler, sourire, entretenir des relations sociales et vivre sans douleur, clé dans le maintien de l'autonomie, dépend directement d'un bon état de santé orale.
- **C'est enfin un contresens en termes économique.** La bonne santé orale est un levier central de prévention. A ce titre elle participe à la réduction des dépenses médicales, sociales et humaines de demain.

L'UFSBD appelle le gouvernement à annuler cette mesure, en cohérence avec les objectifs de prévention, de bien vieillir et de couverture sanitaire universelle que le gouvernement érige en priorité.

Plus concrètement, l'UFSBD demande :

- Un alignement du ticket modérateur applicable aux actes réalisés par les chirurgiens-dentistes sur celui des médecins comme jusqu'en 2023
- Plus généralement, un soutien politique fort, au plus haut niveau, à la nouvelle stratégie nationale de santé bucco-dentaire couvrant tous les âges de la vie qui devrait paraître tout prochainement. L'UFSBD sera très attentive à sa publication et à sa mise en œuvre.

Il est temps de redonner à la santé bucco-dentaire toute sa place dans la politique de santé en France. Nous appelons les pouvoirs publics à prendre conscience de ces incohérences au plus vite et à agir.

A propos de l'UFSBD :

L'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) est l'acteur de référence en matière de prévention et de promotion de la santé bucco-dentaire en France. L'UFSBD fédère les chirurgiens-dentistes autour d'une mission d'intérêt général : améliorer durablement la santé bucco-dentaire de tous, à tous les âges de la vie, en menant des actions de terrain, en accompagnant les professionnels de santé et en sensibilisant le grand public. Pour en savoir plus sur l'association : www.ufsbd.fr

Pour tout complément d'information et demande d'interview, Contacts Presse UFSBD :

Dr Christophe LEQUART - Christine LECOINTE

ufsbd@ufsbd.fr - 01 44 90 72 84

www.ufsbd.fr - www.MaboucheMaSante.fr